

empack
spraytech inc.

Empack Spraytech Inc.
98 Walker Drive
Brampton, Ontario, L6T 4H6
Canada
905-792-6571

PRODUIT: Emzone essence à briquets - 355 ml

CODE: P6-072086

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identité du produit..... Emzone essence à briquets - 355 ml
 Numéro del produit..... P6-072086
 Référence du fabricant..... Empack Spraytech Inc.
 98 Walker Drive
 Brampton
 Ontario
 Canada
 L6T 4H6
 905-792-6571
 Numéro de téléphone d'urgence 24 heures Au Canada : Appeler CANUTEC (613) 996-6666-aux États-Unis : appelez CHEMTREC
 (800) 424-9300.
 Utilisation recommandée..... Pour tous les briquets à mèche. Excellent pour le nettoyage : goudron, graisse, étiquettes
 et taches d'huile.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Éléments d'étiquetage :
 Mot indicateur..... DANGER.
 Classification des dangers :
 Dangers physiques..... Liquides inflammables - catégorie 2.
 Dangers pour la santé..... Irritation de la peau - catégorie 2. Toxicité pour certains organes cibles précis, exposition
 unique - catégorie 3. Danger par aspiration - catégorie 1.
 Dangers pour l'environnement..... Non classifié.
 Mention de danger..... H225:Liquide et vapeurs très inflammables. H315:Provoque une irritation cutanée .
 H336:Peut provoquer somnolence ou des vertiges. H304:Peut être mortel en cas
 d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 Conseils de prudence :
 Prévention..... P210:Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes
 nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer . P233:Maintenir le récipient fermé
 de manière étanche. P240:Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du
 matériel de réception. P242:Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
 P243:Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P241:Utiliser du
 matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. P264:Se laver les mains
 soigneusement après manipulation. P261:Éviter de respirer les
 poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P261:Utiliser seulement en plein air
 ou dans un endroit bien ventilé. P280:Porter des gants de protection/des vêtements de
 protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 Réponse..... P303+P361+P353:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever
 immédiatement tout les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
 P332+P313:En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
 P370+P378:En cas d'incendie: utiliser de CO2, poudres chimiques sèches ou en mousse
 pour l'extinction. P362+P364:Enlever les vêtements contaminés et les laver avant
 réutilisation. P321:Traitement spécifique voir section 4 sur cette fiche. P304+P340:EN
 CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une
 position où elle peut confortablement respirer. P312:Appeler un CENTRE
 ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P301+P310:EN CAS D'INGESTION:
 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P331:NE PAS faire
 vomir.
 Stockage..... P403+P235:Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P233:Maintenir le
 récipient fermé de manière étanche. P405: Garder sous clef.
 Élimination..... P501:dispose contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale,
 nationale ou internationale.
 Danger (s) non classé (HNOC)..... TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.

PRODUIT: Emzone essence à briquets - 355 ml

CODE: P6-072086

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Heptane (includng isomères)	64742-49-0	45-70
Distillats (pétrole), hydrotraité Light	64742-47-8	15-40

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec la peau.....	Le produit n'est pas censé être irritant de la peau. Toutefois, si l'irritation persiste, lavez la zone de contact de peau à l'eau savonneuse.
Contact avec les yeux.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion.....	Ne pas tenter de donner quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Si la victime est alerte et ne pas des convulsions, rincer la bouche et donner 1/2 à 1 verre d'eau pour diluer la matière. NE pas faire vomir. Si vomissement spontané se produit, faut faire pencher vers l'avant avec tête vers le bas pour éviter de respirer des vomissures, rincer la bouche et administrer plus d'eau. Un médecin immédiatement. Obtenir des conseils médicaux.
Inhalation.....	Aucun effet spécifique a été signalé. Fournir de l'air frais si aucune irritation persiste.
Symptômes/effets plus importants, aigus et retardés	Contact direct avec les yeux peut causer une irritation oculaire temporaire.
Indication des soins médicaux immédiats et traitement spécial nécessaire	Fournir des mesures générales de soutien et le traiter selon les symptômes. Donner de l'oxygène en cas d'essoufflement. Réchauffer la victime. Garder la victime sous observation. Les symptômes peuvent être retardés.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques d'incendie général.....	Inflammable.
D'extinction approprié.....	Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone. Mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.
D'extinction inappropriés.....	Aucun en particulier.
Dangers particuliers découlant de la substance chimique	Aucun connu.
Équipement spécial de protection et précautions pour les pompiers	Pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard y compris manteau ignifuge, casque avec l'eau pour éviter l'accumulation de pression de vapeur vers le haut. Recueillir des contaminés d'extinction eau séparément. Cela ne doit pas être évacué dans des drains. Supprimer récipients intacts de la zone de danger immédiat, s'il est sûr de faire.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence	Assurer une ventilation adéquate ; éviter la formation de poussière. Porter un équipement de protection et éloigner les personnes non protégées. Utiliser une protection respiratoire contre les effets de la poussière.
Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage	Contenir le déversement. Nettoyer la zone de déversement à l'eau et de détergent. Une fois que le produit déversé a été recueilli, utiliser chiffons ou autre matériau approprié pour déversement propre zone. Chiffons doivent être correctement éliminés.
Précautions environnementales.....	Garder hors de drains, égouts, fossés et cours d'eau. Minimisez l'utilisation de l'eau pour éviter la contamination de l'environnement.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation.....	Éviter tout contact avec les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou brouillards de ce produit de pulvérisation. Utiliser avec une ventilation adéquate. Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.
Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris les incompatibilités	Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des substances incompatibles. Ne pas stocker en plein soleil.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV		OSHA PEL		NIOSH
	TWA	STEL	PEL	STEL	
Heptane (includng isomères)	1,600 mg/m ³ (RCP-TWA)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Distillats (pétrole), hydrotraité Light	200 mg/m ³ (total hydrocarbon vapour)	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	L'évacuation par une ventilation locale est nécessaire pour maintenir le point d'utilisation ci-dessous sous la Valeur du Seuil de Limite si le personnel n'est pas protégé.				

PRODUIT: Emzone essence à briquets - 355 ml

CODE: P6-072086

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de Protection individuelle :	
Protection des yeux/visage.....	Éviter le contact avec les yeux, porter des lunettes de protection dans le cas où le contact visuel est possible.
Protection de la peau.....	Des gants jetables sont recommandés. Éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques.
Protection des voies respiratoires.....	Avec ce produit, il y a une faible probabilité que, lorsqu'il est utilisé dans un espace de travail bien aérée, la concentration de substances dangereuses dépasse les limites du seuil applicable. Dans de tels cas, approuvé par le NIOSH demi-masque (nez et bouche) cartouche respirateur équipé de cartouche vapeurs organiques (OV) et filtres à particules (N95) est acceptable. Dans des endroits mal aérés, ou où une libération soudaine de produit peut se produire (p. ex. déversements importants), utiliser une pression positive d'approuvé NIOSH-MSHA, fourniture appareil respiratoire équipé d'un couvre-face complet ou une hotte fournit de l'air. Dans tous les cas, suivre les indications du fabricant respirateur pour utiliser et mettre en place un système d'entretien périodique (directive de OSHA Réf.).
Risques thermiques.....	Aucune n'est connue.
Considérations d'hygiène générale.....	Lors de l'utilisation, pas manger, boire ou fumer. Respectez toujours les mesures d'hygiène personnelle, tels que lavage après avoir manipulé le matériel et avant de manger, boire ou fumer. Régulièrement laver les vêtements de travail et équipements de protection avant d'utiliser.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique.....	Liquide.
Apparence physique.....	Clear/Transparent .
Odeur.....	Odeur de pétrole.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
pH.....	N/A.
Pression de vapeur des aérosols (lb/po2, 21° C)	Ne s'applique pas.
Pression de vapeur (lb/po2).....	5 kPa (37,5 mm Hg) à 20 degrés C. (Heptanes).
Densité de vapeur (Air = 1).....	3.5. (Heptanes).
Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1)	Non disponible.
Liquide de Point d'ébullition (° C).....	94-99. (Heptanes).
Point de fusion/congélation (° C).....	-68,10 ° C (-90,580 ° F). (Distillats de pétrole).
Teneur en COV.....	Non disponible.
Densité relative/densité.....	0,710-0,760.
Solubilité dans l'eau.....	Insoluble.
Température d'auto-inflammation (° C).....	265. (Heptane).
Point d'éclair (° C), méthode.....	-9. (Heptane).
Abaisser la limite d'explosivité (% , vol).....	1.1.
Limite supérieure d'explosivité (% , vol).....	6.0.
Coefficient de répartition eau/huile.....	> 4.
Viscosité.....	0,6 cSt (0,6 mm2/s) à 20 deg C. (Heptane).

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Produit non réactif dans des conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique.....	Stable à températures & pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses.....	Ne se produit pas.
Conditions à éviter.....	Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
Matières incompatibles.....	Éviter d'entrer en contact avec des oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Produits normaux de la combustion.
Products	

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Heptane (includng isomères)	>23.3 mg/L (Rat - 4 heures)	>5,840 mg/kg (Orale - Rat); >2,920 mg/kg (Peau - Rat)
Distillats (pétrole), hydrotraité Light	>5.2 mg/L (Rat - 4heures)	>5,000 mg/kg (Orale - Rat); >2,000mg/kg (Peau - Lapin)
Informations sur les Routes probables d'exposition :		
Voies de pénétration - Inhalation.....	Oui.	
Voies de pénétration - Skin & yeux.....	Oui.	
Voies de pénétration - Ingestion.....	Oui.	

PRODUIT: Emzone essence à briquets - 355 ml

CODE: P6-072086

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration - Absorption par la .. peau	Oui.
Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Effets irritants.
Toxicité aiguë.....	Pas d'effets significatifs connus.
Corrosion/Irritation cutanée.....	Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire/dommages oculaires graves	Peut irriter les yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	L'inhalation peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Mutagénicité sur les cellules germinales...	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.
Cancérogénicité.....	Non classifié comme cancérigène par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Toxicité pour la reproduction.....	Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.
STOT - exposition unique.....	Organes cibles toxicité unique exposition catégorie 3. Peut provoquer somnolence et vertiges.
STOT - exposition répétée.....	Non classifié.
Danger par aspiration.....	Ingestion peut causer des diarrhées, des nausées et une irritation gastro-intestinale. Aspiration dans les poumons au cours de la déglutition ou vomissements subséquente peut causer une pneumonie chimique, qui peut être mortelle.
Effets chroniques.....	Les symptômes peuvent inclure des rougeurs, œdème, séchage dégraissage et la fissuration de la peau.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Nocif pour la vie aquatique. Ne doivent pas être rejetés dans l'environnement. Ce produit contient les ingrédients suivants : . Heptanes, y compris les isomères (no CAS : 64742-49-0) : toxicité pour les poissons : LL50 > 13,4 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : LE50 3 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : LE50 10 à 30 mg/L, 72 heures. Chronic Toxicity Daphnia magna : CSEO 0,17 mg/L 21 jours. Distillats, (pétrole), hydrotraité lumière (CAS #: 64742-47-8) : toxicité pour les poissons : CL50 > 45 mg/L, 96 heures ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 pas disponible ; Toxicité pour les algues : EC50 pas disponible.
Persistance et dégradabilité	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Potentiel de bioaccumulation.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Mobilité dans le sol.....	Le produit lui-même n'a pas été testé.
Autres effets nocifs.....	Aucune n'est connue.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road).....	UN1993, liquide inflammable, N.S.A. (distillats de pétrole), classe 3, groupe d'emballage II.
DOT (U.S. route).....	UN1993, liquide inflammable, N.S.A. (distillats de pétrole), classe 3, PG II LTD QTY, bien de consommation, ORM-D.
IATA (International Air).....	UN1993, liquide inflammable, N.S.A. (distillats de pétrole), classe 3, groupe d'emballage II.
IMDG (International - Marine).....	UN1993, liquide inflammable, N.S.A. (distillats de pétrole), classe 3, groupe d'emballage II.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Règlements de Canada :.....	Reportez-vous à la Section 2 pour une Classification SIMDUT de 2015 pour ce produit.
Règlements américains.....	California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986 (Proposition 65) ce matériel n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérigènes ou toxiques reproduction sous 65 de Californie a proposé à des niveaux qui seraient soumises à la proposition.
Statut de l'inventaire TSCA.....	Les éléments sont énumérés dans la TSCA .
Section 302 - Substances extrêmement .. dangereuses	Aucun .

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Clause de non-responsabilité.....	L'informations contenues herin est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. EMPACK n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. .
-----------------------------------	---

PRODUIT: Emzone essence à briquets - 355 ml

CODE: P6-072086

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances control Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée 2019-06-26